



SNUipp

Section de la Haute-Saône

3, Impasse St Vincent
70000 Vesoul

tél/fax :

03 84 75 34 53

e-mail :

snu70@snuipp.fr

site internet :

http://70.snuipp.fr

Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) 1er février 2010 en préfecture de Vesoul

Suppressions de classes : 21

- Arc-lès-Gray Pergaud élémentaire,
- Baulay élémentaire,
- Champlitte maternelle,
- Corbenay maternelle,
- Corre élémentaire,
- Écromagny élémentaire,
- Fougerolles Fougères élémentaire,
- Gray Mavia maternelle,
- Gray Moïse Lévy élémentaire,
- Héricourt Ploye élémentaire,
- Jussey centre élémentaire,
- Luxeuil Bd Richet élémentaire,
- Luxeuil Bois de la Dame élémentaire,
- Mailleroncourt-Saint-Pancras, Vauvillers,
- Pin élémentaire,
- Ronchamp centre élémentaire (peut-être un enseignant en surnombre pour une année à titre transitoire),
- Senargent,
- Traitiefontaine (pôle éducatif),
- RPI Velay / Gray-la-Ville,
- Vesoul Rêpes Sud Application (2 classes),
- Villers-lès-Luxeuil élémentaire (pôle éducatif).

Autres suppressions de postes : 3,25

- 1 poste d'animation et soutien à Héricourt Grandjean
- 0,25 poste éducation prioritaire (RRS) de Ronchamp,
- 0,5 poste éducation prioritaire (RRS) de Vesoul (Picasso),
- 1 poste CMPP Gray,
- 0,5 poste de décharge de maîtres formateurs (Vesoul Rêpes Sud application).

Ouvertures de classes : 8

- Amance élémentaire,
- Athesans élémentaire,
- Boulton (pôle éducatif),
- Clairegoutte (pôle éducatif)
- Lure Jean Macé élémentaire,
- Mailley-et-Chazelot (ouverture 2009 pérennisée),
- Jussey maternelle (ouverture 2009 pérennisée),
- Vaivre maternelle ouverture 2009 pérennisée),

Autres mesures d'ouverture : 5,75

- Un quart de décharge pour le secrétaire du réseau de réussite scolaire (RRS) de Saint-Loup.
- 5,5 postes pour décharger des directeurs à quatre classes un jour par semaine (22 écoles),

La situation des écoles ci-dessous fera l'objet d'un suivi en fonction de l'évolution de leurs effectifs.

Blocages (Retraits de postes conditionnels) : 5

- Charmoille
- Pusey-Pusy RPI

- Gray Edmond Bour élémentaire,
- Lure Jules Ferry élémentaire,
- Noroy-le-Bourg (pôle éducatif),
- **Saint-Sauveur (passe de fermeture à blocage)**

Ouvertures conditionnelles : 3

- Lure Jules Ferry maternelle,
- Trésilley (pôle éducatif),
- Quincey élémentaire.

Mesures techniques n'ayant aucune incidence sur les fermetures de classes

Pour stabiliser les équipes pédagogiques, six classes étiquetées "spécialisée sédentarisée" sont transformées en six classes ordinaires pour permettre à un enseignant de l'obtenir à titre définitif lors du mouvement des enseignants.

- Champagny centre élémentaire,
- Dampierre-sur-Salon élémentaire,
- Jussey centre élémentaire,
- Luxeuil Bois de la Dame maternelle,
- Moffans-et-Vacheresse élémentaire,
- Villersexel élémentaire.

Ecoles à 4 classes où sont créés des ¼ de décharge direction :

Autrey les Gray, Beaujeu, Champagny mat, Champey, Corbenay elem, Dampierre/salon mat, Echenans, Faucogney, Héricourt Ferry mat, Jussey mat, La Roche Morey, Mailley, Passavant Centre, Raddon, St Loup Mt Pautet elem, Velesmes, Vesoul banque mat, Vesoul Luxembourg, Vesoul Montmarin mat, Vitrey/Mance.

Ecoles à 4 classes où la décharge de direction sera assurée par un surnombre :

Breuches, Couthenans, Dampierre/Linotte, Echenoz Village elem, Esprels, Etuz, Fresnes St Mames, Gray Capucins mat, Lure La Halle mat, Luze, Noidans les Vesoul mat, Noroy le Bourg, Servance, Traves, Vaivre mat, Voray/l'Ognon,

Fermetures abandonnées à l'issue du CDEN

- Breuches,
- Pesmes
- Saulx



FSU 70